

COMPÉTITION
DE MANŒUVRES __

Propulsée par #FièrementTP



CATÉGORIE __
OPÉRATEUR.TRICE
DE NIVELEUSE

Les AS en TP



Détails



Les villes, organisations publiques et parapubliques membres de TPQuébec sont invitées à participer à la Compétition de manœuvres – *Les as en TP* organisée par l'Association des travaux publics du Québec.

Les objectifs sont de **reconnaître et célébrer les talents en manœuvres**, en plus de **valoriser les métiers liés au déneigement** au sein des villes, municipalités et organisations publiques à travers cinq catégories différentes. Cette compétition contribue également à **intégrer la communauté** au domaine des travaux publics et de **présenter les possibilités de carrière**.

- ❄️ Grâce aux critères détaillés fournis dans ce document, vous pourrez réaliser chacune des épreuves dans votre organisation et mettre aux défis vos employé.e.s.
- ❄️ Vous devrez filmer la candidature qui accompagnera le formulaire. **La vidéo doit être livrée en format original (pas d'accélération ni de montage)**
- ❄️ À l'aide des formulaires de candidature et des vidéos soumises, trois finalistes par catégorie seront sélectionné.e.s par un comité de TPQuébec. Les trois finalistes seront invité.e.s à compétitionner la veille de la Conférence-Neige, le 27 avril 2026 au Centrexpo Cogeco de Drummondville.
- ❄️ Les gagnant.e.s seront annoncé.e.s à la suite de la Compétition de manœuvres et seront invité.e.s à la Conférence-Neige le 28 avril 2026 au Centrexpo Cogeco de Drummondville où ils recevront leur prix.



Information

- * Lorsque le plan indique ce cône  , il s'agit d'un cône de 45 centimètres
- * Lorsque le plan indique ce cône  , il s'agit d'un T-RV-7, selon le tome V du ministère des Transports et de la Mobilité durable
- * Les mesures indiquées sont toutes en mètres

Choix de véhicule

- * John Deere 672G, Caterpillar 140 ou tout autre véhicule de même grandeur. *Afin de permettre à plusieurs municipalités de participer, les mesures des épreuves sont en fonction de la largeur de la grappe en dessous.*
- * Le véhicule doit être conforme pour circuler sur le réseau routier

Le véhicule utilisé lors de la finale à Drummondville sera une niveleuse sur roues John Deere 672G 2015



Épreuve #1 - Serpentin

Instruction : Faire parcourir la niveleuse en marche avant et en marche arrière à travers le serpent.

Le but de cette démarche est de familiariser la personne à manoeuvrer dans une situation où l'endroit est restreint. Exercice qui aide à respecter des limites sans toucher à d'autres véhicules ou objets. **La gratte en dessous doit obligatoirement rester droite.**

Pointage : 100 points - déduire du pointage :

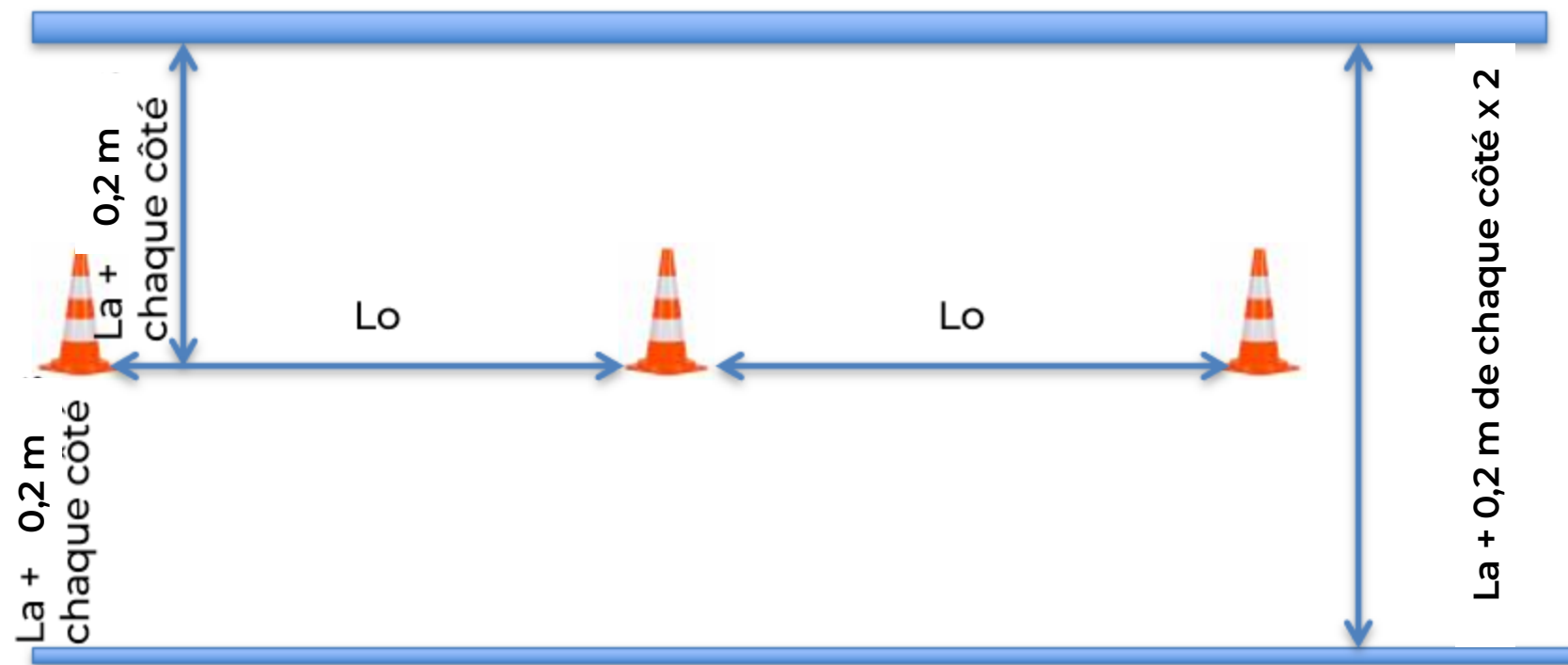
- ❄ 4 points pour chaque arrêt
- ❄ 10 points pour chaque contact avec un baril
- ❄ 10 points si une partie du véhicule traverse la ligne de trottoir
- ❄ 50 points si un serpent est manqué
- ❄ 100 points si l'épreuve n'est pas complétée



Épreuve #1 – Serpentin (suite)

La = Largeur de la pelle centrale

Lo = Longueur de la niveleuse



Épreuve #2 – Quai de chargement

Instruction : Effectuer une marche arrière vers la gauche et vers la droite sans heurter de cônes.

Le but de cette épreuve est d'évaluer la capacité d'un.e opérateur.trice à faire reculer son véhicule dans une ruelle étroite et se rapprocher le plus possible du quai, sans y toucher ou égratigner les murs de côté, et repartir sans effleurer ces murs.

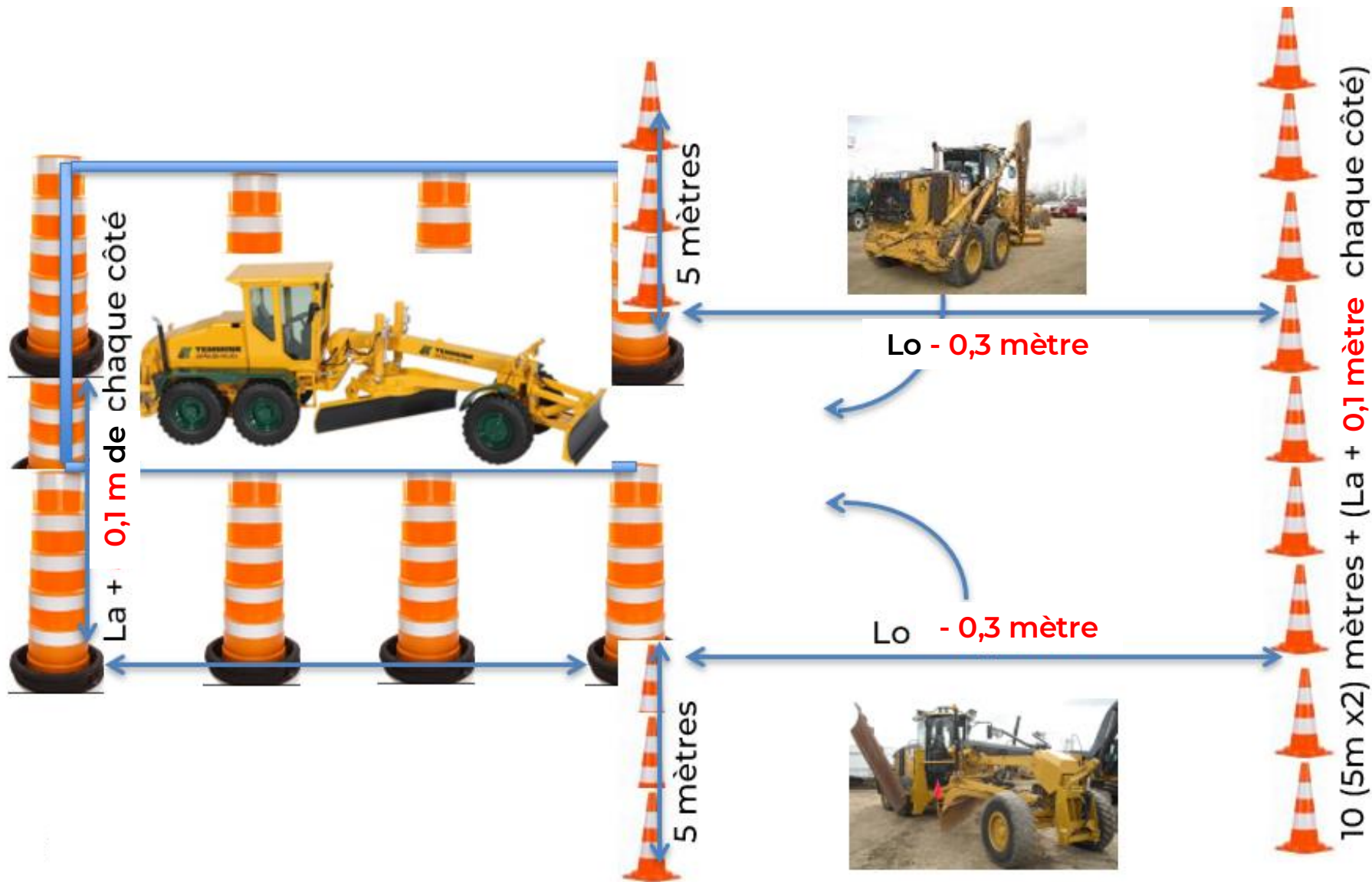
Pointage : 100 points - déduire du pointage :

- ❄ 10 points pour chaque contact, érafllement ou déplacement de la barricade de côté
- ❄ 10 points pour chaque marche arrière en surplus des 2 autorisés
- ❄ 15 points pour chaque contact ou dépassement avec la ligne qui indique la bordure du trottoir.
- ❄ 15 points si le véhicule s'arrête entre 30 et 80 centimètres du débarcadère (La mesure sera prise au centre du véhicule)
- ❄ 25 points si le véhicule s'arrête au-delà de 81 centimètres du débarcadère
- ❄ 20 points si les cônes arrières sont touchés
- ❄ 25 points pour chaque contact avec le débarcadère
- ❄ 50 points si l'épreuve n'est pas complétée



Épreuve #2 – Quai de chargement (suite)

La = Largeur de la pelle centrale
Lo = Longueur de la niveleuse



Épreuve #3 – Contour d'obstacles

Instruction : Effectuer un passage dans une rue étroite et déneiger entre deux voitures stationnées sans heurter de cônes de délimitation.

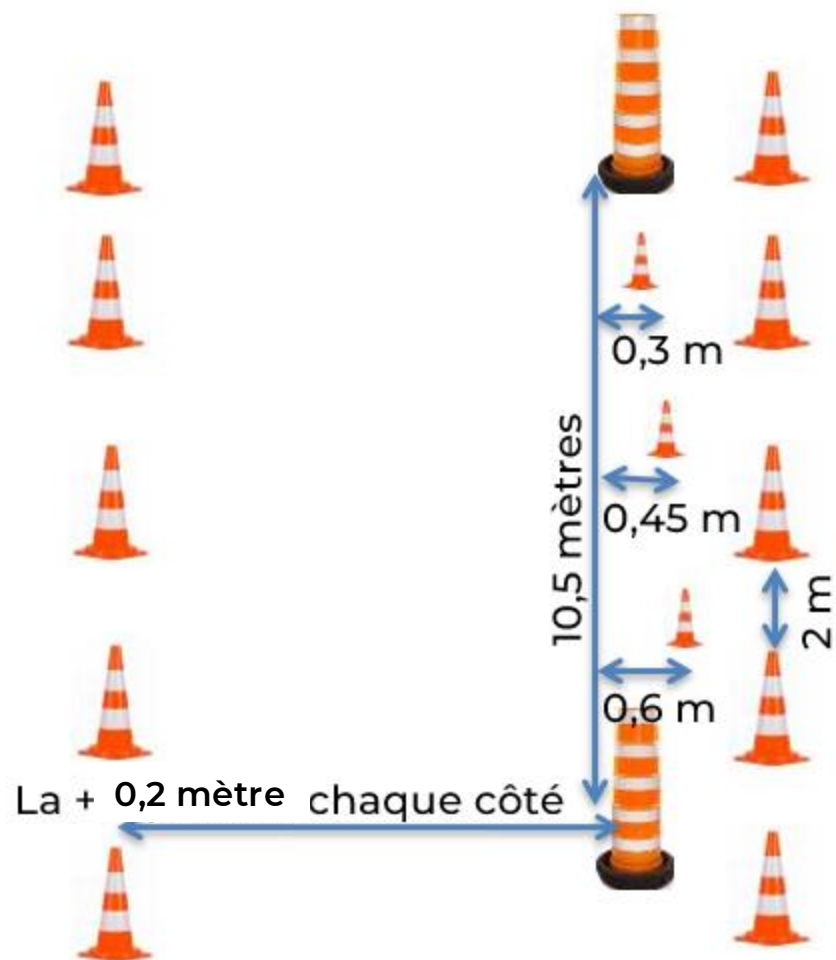
Le but de cette épreuve est de familiariser et conscientiser l'opérateur.trice à l'utilisation de la gratte dans une rue étroite où deux autos sont stationnées le long de la route.

Pointage : 100 points - déduire du pointage :

- ❄ 5 points pour chaque arrêt
- ❄ 25 points pour avoir reculé
- ❄ 20 points pour chaque contact avec les cônes de délimitation
- ❄ 4 points chacun pour le premier et le dernier cône entre les barils s'ils ne sont pas touchés par la gratte
- ❄ 6 points chacun pour les deux cônes du centre entre les barils s'ils ne sont pas touchés par la gratte
- ❄ 50 points si l'épreuve n'est pas complétée



Épreuve #3 – Contour d'obstacles (suite)



Formulaire de candidatures

- 1 - Soumettez vos candidatures en remplissant [un formulaire par candidature](#) avant le **6 mars 2026**
- 2 - Transmettez vos vidéos à communication@tpquebec.ca
- 3 - Les candidatures seront évaluées par les membres du comité de TPQuébec
- 4 - Les personnes gagnantes seront dévoilés à la fin de la journée de compétition et seront invitées à la Conférence-Neige 2025 le 28 avril 2026 au Centrexpo Promutuel Assurance de Drummondville où les trophées seront remis.

